

ART ET ARTIFICES DE LA PRÉFACE VIATIQUE : VOYAGEURS EN ORIENT

Samira SIDRI
Université Chouaib Doukkali El Jadida, Maroc
smirnof1971@yahoo.fr

Résumé

Cette étude entend décortiquer les nombreuses formes du discours préfaciai en rapport avec les conditions de sa production et le profil du préfacier dans certains récits de voyages au Maroc, en Algérie, en Égypte ou en Turquie du XVII^e au XX^e siècles. Il est intéressant de voir la diversité de la construction du moi dans les prolégomènes, destinés à prédisposer la bonne réception du récit. Du simple voyageur en quête d'exotisme au missionnaire mandaté, les avant-propos des relations de voyage offrent une pléthore de stratégies discursives où l'éthos du narrateur invoque une rhétorique propre au genre viatique. Lady Montagu, Bugéja, Eberhardt, Montesquieu, Loti et d'autres voyageurs invitent le lecteur, non seulement à explorer une expérience viatique par procuration, mais également à appréhender les secrets d'une démarche rhétorique sciemment entreprise.

Abstract

ART AND ARTIFICES IN THE VIATIC PREFACE

This study aims to investigate the many forms of the preface in relation to the conditions of its production and the profile of the preface writer in certain travel accounts in Morocco, Algeria, Egypt, or Turkey from the seventeenth to the twentieth centuries. It is interesting to see the diversity of the construction of the self in the prolegomenes, intended to enhance the good reception of the narrative. From the simple traveller in search of exoticism to the passionate missionary, the prefaces of travel relationships offer an array of discursive strategies where the narrator's ethos underpins a rhetoric specific to the travel literature. Lady Montagu, Bugéja, Eberhardt, Montesquieu, Loti and other travellers invite the reader not only to explore a travel experience, but also to grasp the secrets of a rhetorical approach consciously undertaken.

Mots-clés : *préface, récit viatique, voyageurs au Maroc*

Keywords: *preface, travelogue, travelers to Morocco*

Introduction

La préface, l'épître ou l'avant-propos sont les premiers outils visibles par le lecteur avant la découverte des faits qui lui seront exposés. Une certaine entrée en la matière ou une mise en situation à même d'aiguiser son appétence et d'orienter sa lecture. Un lecteur averti en vaut deux, si l'on se prête au jeu de la reconnaissance et du marquage de territoire que propose l'épître. Le préfacier se comporte en éclaircur

du récit pour le lecteur à l'image de l'auteur, qui campe souvent le même rôle pour un lectorat plus large, direct ou indirect, contemporain ou futur. « Les textes d'avertissement qui escortent tant d'ouvrages peuvent se présenter sous des formes et des noms les plus divers : ils peuvent être écrits en vers ou en prose, prendre la forme d'un dialogue » (Leiner 1990 : 111-119). De ce fait, l'écrivain le conçoit, non de manière aléatoire ou spontanée, mais recourt à une kyrielle de procédés rhétoriques. Les plus exercés et les plus éloquents parmi les écrivains voyageurs jonglent à souhait avec les techniques de l'*élocutio* et de la *conquestio* ; d'autres n'y parviennent pas avec autant d'effets de sublimation. Certains, ayant pris à cœur de livrer leurs impressions de séjour au Maroc ou dans certains pays arabes, ont conjugué l'art d'écrire au désir de marquer les esprits dès la première page de leur récit, en redoublant d'artifices et d'ingéniosité rhétorique. Il est idoine donc de cerner les diverses formes de cette tradition préfacielle viatique, de la plus classique à la plus fantaisiste. Nul autre recours pour accompagner notre réflexion ne paraît possible sans revisiter les *Seuils*, sur la perception taxinomique de Gérard Genette. Qu'entendons-nous par discours préfaciel ? S'agit-il effectivement d'une balise permettant au lecteur éventuellement d'entrer en contact avec une production littéraire, qui « [...] se présente rarement à l'état nu » (Genette 2014 : 7), censée nous convier dans un monde pensé, créé ou recréé au gré de l'auteur. En effet, peu de voyageurs introduisent le lecteur dans leur univers, sans l'accompagner, et lui proposer un mode d'emploi de lecture pour appréhender le récit. Combien de fois n'a-t-on pas eu le sentiment à la lecture d'un roman que la préface annonciatrice ou que l'avertissement introducteur pourrait bien indisposer certains lecteurs rebelles à ce genre de pratiques littéraires. Et pourtant, il y a tant d'intentions à repérer par le lecteur averti, sur la démarche préfacielle qui présente un ethos multiforme, et éclaire sur une divergence de posture. C'est cette diversité préfacielle que nous entendons déceler dans certains récits de voyage effectués au Maroc, en Algérie et en Turquie, ce qui explique le choix du titre. Il s'agit de voyageurs choisis pour leurs profils divers et leurs origines différentes afin d'appréhender au mieux des stratégies scripturaires inhérentes soit au profil du voyageur, soit à son genre. Sans vouloir ranger les uns ou les autres dans une analyse d'étiquetage, il s'agit d'y repérer les particularités, notamment chez Montesquieu, Bugéja, Audouard, de Castries, Lady Montagu et quelques voyageurs...

1. L'écriture du moi ou de l'autre de quelques voyageurs en Orient

Formulée en amont du périple du voyageur, l'instance préfacielle sollicite d'autres prestances parallèles à l'acuité de transposer fidèlement aux lecteurs les faits vécus. Celles-ci relèvent principalement du don d'habiller l'éthos du narrateur et d'amadouer la sensibilité du lectorat. Tout le discours introductif mis à ce service, tend à atténuer le fait que certains critiques n'en déduisent que le côté décoratif, destiné à enjoliver le récit viatique, et à lui conférer une certaine légitimité auprès des destinataires. Ruth Amossy rappelle à ce propos que « [...] l'image projetée par l'orateur ne doit pas seulement susciter chez l'auditoire un jugement de valeur fondé en raison : elle doit aussi parler au cœur, elle doit émouvoir » (Amossy : 117).

De ce fait, se profile derrière toute manifestation préfacielle, une permanente construction de l'éthos de l'écrivain-voyageur soucieux de la réception de son récit auprès des lecteurs. Aussi procède-t-il à un échafaudage de stratégies énonciatives, discursives et rhétoriques souvent plus laborieux que le récit du périple qui s'ensuit, comme le soulignent Mohammed Benjelloun et Abdeslam Hbabou :

« Est ainsi plus ou moins comblé le domaine de l'éthos qui est la condition première de la prise de parole persuasive et efficiente. Avant d'être une instance scripturaire performative, le voyageur se laisse d'abord identifier par son vécu antérieur au voyage, lequel vécu met le lecteur en situation d'intéressé » (Benjelloun/Hbabou : 2020).

Qu'elle soit auctoriale ou allographe, la préface du voyageur en exploration au Maroc devient l'espace privilégié pour l'apologie de soi ou de ses prédécesseurs. C'est l'arène propice où le préfacier expose ses arguments, procède à la démonstration en vue de gagner la sympathie du récepteur, même le plus méfiant. En sus du délibératif et du judiciaire, le préfacier recourt au troisième genre de la rhétorique selon l'acception d'Aristote, « [...] le genre épидictique loue ou blâme » (Bonafous 1856 : 31). Son discours est par essence dithyrambique quand il s'agit de rendre compte au lecteur de la valeur rare et héroïque de la personne décrite. Ainsi, pour les continuateurs de la vision expansionniste au Maroc, la glorification des voyageurs dévoués à leur mission civilisatrice, dans la préface des frères Tharaud, se voulait doublement publiciste dans *Notre protectorat marocain la première étape 1912-1930*. En effet, décrire les qualités morales de ces voyageurs hors pair se fait non d'une manière neutre et sobre, mais invoque l'emphase et l'hyperbole, en vue de rehausser l'excellence inédite des préfacs.

« Gardant pendant près de quatorze ans à la tête du Maroc l'homme qui était fait pour le Maroc, cela aussi c'est une chance, quelque chose d'extraordinaire, d'inouï [...]. En toute chose son infaillible bon sens allait d'instinct aux solutions les meilleures » (Collier 1930 : 4).

Faisant à la fois l'encensement littéraire de l'auteur André Collier et des prouesses militaires du général Lyautey lors de sa résidence au Maroc, le témoignage tharaudien enrichit le texte viatique d'un complément d'autorité en redoublant son authenticité.

De son côté, le sieur Roland Fréjus invoque son statut de serviteur du roi, quand bien même se cachaient derrière son séjour au Maroc des motifs professionnels, en regard à son titre de négociant, « La gloire de servir notre prince, la passion de mériter l'estime d'une compagnie considérable, et l'honneur d'établir un négoce dans les Etats du Roy du Tafilète, font les trois motifs qui m'ont obligé de faire le voyage » (Fréjus 1670 : 2). En parallèle, la seconde épître explicative, à l'attention du lecteur, met en avant son désintéret et son détachement de toute volonté de se rendre notoire. Aussi déclare-t-il : « Au lecteur. Ce n'estoit pas mon dessein de faire imprimer la Relation du voyage que j'ay fait en Mauritanie » (Fréjus 1670 : 1). Nous convenons qu'au désir de subjuguier le récepteur, s'ajoutait la dimension religieuse chez certains préfacs du XVII^e siècle. Il fallût trouver l'astuce

ingénieuse pour entourer l'éthos du voyageur d'une aura *idéologique*¹, envoyé pour sauver la vie de ses semblables, au péril de la sienne. L'écrivain-voyageur, en l'occurrence Dan Pierre, délimite son territoire d'action, sa posture confessionnelle et met en œuvre la stratégie discursive correspondant à son statut de trinitaire, chargé du rachat des captifs chrétiens : le ton est alarmiste et véhément. Il y est question de positionnement idéologique face à un adversaire. L'autre est jugé barbare, selon les propos de l'énonciateur, ce musulman auquel il s'oppose, duquel il s'indigne, est nécessaire pour valider sa distanciation morale, ou du moins peaufiner l'image que doit se faire le destinataire d'un destinataire, en plein exercice de son éthos *catégoriel*. Nous empruntons à Maingueneau sa conception tripartite sur les types de l'*éthos*, « La dimension *catégorielle* de l'*éthos* recouvre des catégories de natures très variées. Il peut s'agir de rôles liés à l'exercice du discours, appréhendé sous diverses facettes : par exemple conteur, romancier, écrivain, poète, prophète » (2014).

Rien n'est donc épargné pour s'adjuger les bonnes qualités morales lors de la construction du « moi » du rhéteur, imbu de sa supériorité face aux indigènes de la contrée visitée. Dans *Le Maroc : notes d'un voyageur*, le chanoine Léon Godard esquisse par le recours à un lexique péjoratif, le portrait d'un pays déliquescant. Selon le missionnaire, « Il (le Maroc) descend de jour en jour de la barbarie à l'état sauvage, et rien n'annonce qu'abandonné à lui-même il puisse, dans un temps donné, mettre un terme à cette décadence » (Godard, 1859 : 2). De telles révélations ne choquent plus le lecteur d'aujourd'hui, si l'on considère les préjugés culturels dévoyant toute neutralité, en rapport avec le contexte historique de l'époque. L'autre, africain, arabe, musulman de surcroît, était dépossédé de toute légitimité du moment qu'il n'adhérait pas au cadre européocentriste. Il est jugé au prisme d'un narrateur plongé dans les trois dimensions de son *ethos*, *catégoriel*, *idéologique* et *expérientiel*, mentionnées par Maingueneau, auxquels nous joindrons l'*éthos* social. Nous entendons par cette composante sociale, la part culturelle représentative de l'individu appartenant à une communauté aux valeurs délimitées par l'histoire, le culte et les coutumes. Cette dimension intrinsèque et inhérente à l'appartenance identitaire fait du voyageur le porte-voix de ses compatriotes, érigé en héros quand il obéit avec sollicitude aux fondements moraux de son pays d'origine, à son imaginaire collectif, ou s'indignant à l'image du trinitaire Dan Pierre, le donneur d'alerte implorant avec insistance l'intervention militaire du roi au Maroc vers l'an 1637. Ce type de sollicitation était souvent formulé suite aux nombreuses pérégrinations entreprises au Maroc en amont de l'époque coloniale, destinées à négocier le rachat des marins européens tombés dans les filets des flibustiers de Salé.

« La mesme consideration par qui la nature et les loix de la prudence nous obligent de recourir promptement aux remèdes des maux qui nous pressent, et d'implorer l'assistance de ceux qui peuvent en arrêter le cours, me donne la hardiesse de me prosterner aux pieds de votre majesté, pour luy offrir cette histoire de Barbarie et de

¹ « La seconde dimension de l'*ethos*, la dimension *idéologique*, est liée aux positionnements des locuteurs dans un champ conflictuel de valeurs (politique, esthétique, religieux, philosophique... » souligne Maingueneau.

ses corsaires. Car à tant de cruauté et de voleries que la tolérance et l'impunité leur font pratiquer journellement à la commune ruine des chrétiens, il n'y a point d'autre remède que la justice de vos armes, à qui sans doute le ciel en a réservé la vengeance. Ce que je ne publierois point si hautement pour me rendre suspect de flatterie, si la renommée ne m'avait déjà devancé, en le faisant savoir à toute la terre » (Dan 1637 : 7).

Deux siècles plus tard, s'inviteront de l'Algérie sous domination française, au cœur de son pays voisin le Maroc, des chanoines qui revendiquaient sans détours, leur souhait d'évangéliser les Marocains d'obédience musulmane. Citons à titre d'exemple le désir formulé par l'abbé Léon Godard, dans ses *Notes d'un voyageur*, « Il est permis de croire que les princes ne réussiront pas à relever les nations qu'ils gouvernent, à moins qu'elles n'abandonnent complètement le Coran pour l'Évangile » (Godard 1859 : 1). Notons que l'ambition exprimée par les révérends de l'église d'évangéliser les musulmans du Maroc, était d'abord initiée par les frères franciscains, venus prêcher la foi chrétienne, au péril de leurs vies au début du XIII^e siècle. À ce propos, l'historien Jacques Le Goff a consacré un essai sur le fondateur de cet ordre, *Saint François d'Assise* publié aux éditions Gallimard en 1999. Selon l'historien, ce mouvement messianique s'étendit vers l'Égypte et le Maroc. Certains récits viatiques et même des œuvres d'art² évoquent les dangers encourus par des missionnaires inspirés de ce mouvement comme André de Spolète martyrisé à Fès en 1532, plusieurs siècles plus tard. Ce dernier fut en 1918 le protagoniste principal du récit d'Henry de Castries, l'historien du Maroc pendant le protectorat, dans *Les Relations du martyr d'André de Spolète, Fez, 1532*, et également de Maurice Desmazières aux Éditions franciscaines en 1938. Au sujet de ces pérégrinations dont les auteurs ne cachaient que mal les intérêts radicalement tournés vers une domination politique ultérieure, toutes les bonnes intentions s'invoquaient dès lors pour légitimer la présence de ces voyageurs en mission. Yann Rodier critique les dessous d'une présence graduellement invasive, pour laquelle le concours des diplomates et des hommes de lettres fut concomitant.

« Les trémolos des uns se joignent aux intérêts économiques, politiques et diplomatiques des autres. Récits de captifs, voyages, cosmographies, correspondances épistolaires, relations diplomatiques, canards, histoires, polémiques politiques, mémoires, nourrissent et façonnent cet imaginaire double d'une Barbarie à la fois répulsive et attractive. Des bribes éparées de cette hantise du Barbare sont disséminées jusque dans les dédicaces d'ouvrages dont le contenu, sans rapport avec l'Orient, exhorte ou non le roi à agir contre le fléau barbaresque » (Rodier 2010 : 76).

Toujours dans cette dimension de l'éthos à qui incombe le devoir d'éveiller les consciences, le rédempteur des prisonniers chrétiens en appelle à l'autorité suprême du roi. Il continuera plus loin son discours persuasif à l'égard du roi, exprimant clairement une vision conquérante,

² Une toile montrant la *Lapidation d'André de Spolète* est à ce jour exposée à l'église Saint-Quentin-la-Chabanne en Nouvelle-Aquitaine.

« Car à tant de cruauté et de voleries que la tolérance et l'impunité leur font pratiquer journellement à la commune ruine des chrétiens, il n'y a point d'autre remède que la justice de vos armes, à qui sans doute le ciel en a réservé la vengeance » (Dan Pierre 1637 : 8).

Ce souci éthique de se montrer attaché autant à sa mission qu'à sa société d'appartenance révèle un aspect civique de l'*éthos* du voyageur, lequel est fondamental pour assurer son entière réception par la société qu'il est censé représenter. Quand celle-ci et plus particulièrement l'auditoire, adhèrent parfaitement à ses idéaux, ou que le lecteur y vive par procuration, toutes ses attentes, le voyageur réussit le pari de se faire introduire, et de susciter la reconnaissance, à tel point que sa réputation fait des émules de son vivant, perdure après sa mort, dans les témoignages des biographes qui l'évoquent en guise d'hommage. Aussi nous dira Jean Carnandet au sujet du chanoine Léon Godard :

« Il est mort victime de son zèle et de l'honneur sacerdotal, il a payé de sa vie le service qu'il a rendu aux catholiques de son temps. Les soucis que lui a suscités ce beau travail, ont abrégé sa vie, mais on peut dire de lui, comme de ce guerrier de l'antiquité, qu'il est mort enseveli dans son triomphe, et que son nom mérite de durer parmi nous entouré de respect » (Carnandet 1863 : 6).

En effet, ce n'était pas sans zèle que les préfaciers allographes agrémentaient leurs témoignages sur le périple du voyageur préfacé, jugé héroïque, surtout quand celui-ci se fait circoncire pour embrasser l'islam, et prédisposer ainsi la communauté musulmane à l'adopter avec bienveillance. Dans le prospectus des *Voyages d'Ali Bey en Afrique et en Asie*, surnommé par le sultan de la Mecque : *Khadim beit Allah El haram*³, l'éditeur Jean-Baptiste de Bonaventure présente aux lecteurs férus d'aventures rocambolesques, le voyageur Domingo Badia y Lebliche, alias Ali Bey, magnifié pour ses hauts-faits, ses prouesses dignes des héros mythiques, « [...] professant l'Islamisme, (il) eut entière liberté de pénétrer partout, et de tout observer. Philosophe par caractère, instruit dans les écoles d'Europe, il eut tous les moyens de décrire exactement, de transmettre ses observations » (El Abassi 1814 : 2).

C'est à la même expectative que tend la préface posthume de l'éditeur Calmann Lévy à propos de Gabriel Charmes, dans une *Ambassade au Maroc*, décédé d'une tuberculose en 1886 un an avant la publication de sa relation de voyage. Tous les indices biographiques à son sujet portent à croire qu'il avait vraisemblablement contracté sa maladie, au cours de ses pérégrinations. Quel autre moyen pourrait mieux attirer la compassion des lecteurs que de leur présenter le voyageur dans toute la petitesse de sa nature physique, de ses faiblesses, pour le grandir aux yeux des lecteurs ? Par le truchement d'une conqestio élogieuse, le préfacier ne propose pas la lecture du récit, mais expose l'état piteux du voyageur, pour mieux atteindre le *pathos* du récepteur. Aussi souligne-t-il que

³ Traduit de l'arabe : Serviteur de la maison sanctifiée de Dieu.

« M. Gabriel Charmes avait à un degré rare le don puissant de la vie ; il animait tout ce qu'il touchait ; mais il était déjà et depuis longtemps en proie à un mal sans remède, lorsqu'il écrivait, avec une sorte de hâte, les chapitres de ce livre qu'il n'a pas fini. » (Charmes 1887 : 10).

Et pourtant, nous rappelle l'éditeur, dans son envolée dithyrambique sur l'abnégation sacrificielle de Charmes, qui voua jusqu'au dernier souffle de sa vie pour éterniser le partage de ses souvenirs, dans un récit narré presque sur le lit de mort. *Une ambassade au Maroc* est un ensemble d'articles du rédacteur du *Journal des Débats*⁴ de Gabriel Charmes, publiés en 1886 par la *Revue des deux Mondes* et réédités dans un même recueil posthume en 1887.

« Les premières lignes sont pleines d'ardeur, d'humeur remuante, d'ambition voyageuse ; les dernières sont douces, calmes et reposées comme une voix qui tombe. Le héros arabe du début se plaignait que l'océan arrêât sa marche, un obstacle plus impitoyable devait arrêter le jeune homme et arracher la plume à sa main défaillante » (*Ibid*).

Notons le registre tragique des vocables sollicités par le préfacier quand il assimile les mots écrits à « *une voix qui tombe* », créant par la même occasion des associations d'idées, des résonnances, entre tomber et la tombe. Toute la finesse de la persuasion est dans le choix des mots évocateurs. L'on y entend par une sorte d'association d'idées *Les mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Dès lors, cette réminiscence intertextuelle empreint le récit du halo des voyageurs écrivains de grande renommée et au talent littéraire inestimable. Il s'agit chez le préfacier de Charmes d'insister sur l'agonie du voyageur et de créer chez le récepteur du récit, des représentations mentales d'un être en déliquescence, qui livre ses derniers souvenirs au même instant où il rend l'âme. Ainsi donc, ce serait le héros, le témoin unique dont la parole est précieuse, authentique, et éternelle puisqu'elle brave l'oubli et s'imprime, grâce à lui, en texte viatique que le temps n'use pas.

Dans les hommages rendus aux voyageurs qui l'ont précédé, se construit ainsi un jeu de miroir qui renvoie de prime abord au positionnement de l'écrivain-voyageur vis-à-vis d'un « Autre », comme s'il s'agissait de s'y reconnaître et à la fois de s'en démarquer. Ce besoin de citer élogieusement dans la préface de la relation de voyage, un écrivain de renommée se retrouve dans de nombreuses épîtres des récits viatiques. Il se manifeste en l'occurrence dans le *Voyage en Orient* d'Alphonse de Lamartine invoquant l'autorité littéraire de Chateaubriand : « [...] ce grand écrivain et ce grand poète n'a fait que passer sur cette terre de prodiges, mais il a imprimé pour toujours la trace du génie sur cette poudre que tant de siècles ont remuée » (Lamartine : 3). L'écriture viatique n'est pas à juger, elle est à découvrir dans ses maladresses et son anarchie, nous rappelle Lamartine pour d'un côté réclamer son statut de voyageur incommodé par les aléas de son nomadisme, et d'un autre, se dédouaner de toute étiquette littéraire.

⁴ *Le Journal des débats* est un journal français publié de 1789 à 1944.

De retour en France après leur mission d'exploration ou de défrichement de terrain pour le protectorat, certains voyageurs au Maroc étaient portés aux nues par les hautes sphères politiques, glorifiés aux yeux de leurs compatriotes, pour la cause nationale à laquelle ils ont pris part avec abnégation. D'autres le sont à titre posthume dans des préfaces allographes qui traversent d'autres récits de voyage. Ainsi peut-on lire bien des années après la mort du marquis de Ségonzac, que son voyage au Maroc a continué de faire des émules même après sa mort. Il est cité non seulement en héros lors des remerciements adressés en 1912 au couple Ladreit de La Charrière, suite à leur périple au Maroc, mais comme l'un des précurseurs du projet expansionniste. Selon le préfacier, ils ont pris part à la préparation en amont du projet colonialiste, d'

« (Une) entreprise venue heureusement compléter celle de ces intrépides voyageurs qui, au prix des plus grands dangers [...] nous ont signalé le haut intérêt national qu'il y avait à diriger de ce côté notre politique de colonisation. Le marquis de Ségonzac, l'un de nos pionniers au pays du Sommeil » (De la Charrière 1912 : 27).

Dans son avant-propos liminaire, Ségonzac ne se définit-il pas comme le héros auquel incomrait ce devoir que l'Histoire de la colonisation retiendra, pour la primeur de son entreprise ? Ce qui est au préalable conforté dans la présentation élogieuse que lui réservent ses préfaciers Lyautey, et particulièrement Eugène Étienne : « Prisonnier de hobereaux chleuh vivant moitié de pillage et moitié du produit de leurs jardins cultivés par des esclaves, le marquis DE SEGONZAC réussit à se faire tolérer, puis presque adopter » (Ségonzac 1910 : 5). Notons à ce propos que les préfaciers continuent de perpétuer sa mémoire glorieuse dans les récits de voyage comme cité précédemment. Lui-même en avait préparé l'esquisse d'un portait du serviteur preux de son roi, dans l'avant-propos de sa relation de voyage.

« Au seuil de ce livre, j'acquiesce mes dettes de gratitude : je remercie d'abord ceux qui m'ont fait l'honneur de me confier le commandement de la première mission d'exploration française envoyée au Maroc. [...] Notre mission prend pied sur le sol marocain le 28 juillet 1904. La période de gestation a duré deux ans » (Ségonzac : 5).

Pourtant, la notoriété de Ségonzac ne lui valut pas que des louanges. C'est le propre du discours épideictique comme nous l'avons évoqué au début. Le préfacier recourt au blâme dans ce sens pour ternir la représentation des lecteurs sur un voyageur de renommée. Certains voyageurs en usèrent dans leurs préfaces, en vue d'accaparer l'admiration des lecteurs sur sa différence de principes. À ce titre, nous pouvons constater qu'Abel Brives dans son avant-propos, récusait les méthodes immorales du compagnon du marquis :

« Un de nos guides les plus fidèles ne nous conta-t-il pas un jour, qu'il fut l'instigateur de l'arrestation de M. Zenagui, le compagnon du marquis de Ségonzac, et cela parce qu'il soupçonnait ce musulman de n'être qu'un chrétien déguisé. [...] Le déguisement est odieux à ces populations » (Brives 1909 : 8).

Certes, l'anecdote ne remet pas en cause de manière directe le marquis, néanmoins, elle est aisément transposable à son maître. Par effet de ricochet, le regard du lecteur averti de ce mode opératoire de son (ses) compagnon(s), risquerait de s'en trouver impacté. Ce n'est donc pas pour divertir le lecteur ou lui offrir un intermède que de lui rappeler qu'Untel cautionnait la stratégie de camouflage manœuvrée par ses coéquipiers.

2. Le « moi » de l'écrivaine-voyageuse

Il était de coutume au XIX^e siècle chez les écrivains voyageurs en Orient de partager avec leurs lecteurs une image stigmatisante et essentialisante de l'Arabe, fût-il juif, ou musulman. Un mode comparatif qui montre à quel niveau de condescendance se tient le voyageur, qui s'apologise en dénigrant « l'autre ». En affirmant que les Orientaux « [...] ont été les premiers des maîtres dans l'art de savourer le plaisir » (Gabriel Charmes 1887 : 14), l'écrivain-voyageur ne déroge pas à ce rituel viatique inspiré de ses prédécesseurs et perpétué par ceux qui empreignent l'Orient d'une palette vitriolée, où l'hédonisme, la luxure et la barbarie vont de pair avec son immobilisme et son caractère abrupt et figé. En affublant « l'autre » des pires travers de l'humanité, l'écrivain s'en écarte de peur de lui être assimilé. « Qu'importe l'authenticité de l'autre, qu'importe sa vérité ! Parce qu'elle gêne, parce qu'elle inquiète, on l'ignore. Elle est, parce qu'elle ne répond pas aux normes de "l'humaine condition", qu'on prétend représenter » (1973 : 42), assure Abdeljlil Lahjomri dans sa thèse autour de l'image du Maroc. Ce regard hautain du voyageur occidental au Maroc se lisait également dans les relations de voyages des historiographes du protectorat, notamment l'officier aux affaires indigènes, le comte Henry de Castries censé faire preuve de neutralité dans la mise en récit de son périple. N'avait-il pas étalé son dédain dans son ouvrage *L'Islam : impression et études*, publié en 1907 ? Il révéla à ses lecteurs « J'étais pour ces cavaliers un véritable sultan et ils rivalisaient à mon égard de ces prévenances serviles dont l'Orient a le secret » (De Castries 1907 : 2).

Paradoxalement, la préface des voyageuses comme Olympe Audouard, Marie Bugéja et d'autres invitent au seuil de leurs textes viatiques, un discours où la construction du « moi » écrivant, ne s'obtient pas par la déconstruction de l'image de l'arabe, mais témoigne d'une intelligence émotionnelle apte à transcender la différence, et à l'appréhender sans rejet. C'est dans ce sens que Genette se demandait au sujet de la réception des écrits de femme, « Lit-on jamais un "roman de femme" tout à fait comme un roman tout court, c'est-à-dire un roman d'homme ? » (Genette 1987 : 13). L'interrogation pourrait à notre sens interpellier la fabrique du moi du préfacier, en l'occurrence, dans les avant-textes viatiques féminins. Il serait vain d'ignorer les divergences entre la mise en avant du « moi » de certaines voyageuses, moins empêtrées dans les aprioris ou les jugements que leurs homologues masculins, et plus amènes dans l'acceptation de la différence. Bugéja, Audouard offrent aux lecteurs un regard différent sur l'altérité orientale. Quoiqu'éclipsées par la prédominance des voyageurs hommes à l'époque, les visions introspectives augurent

à notre sens de la théorie du récit viatique genré. De Voisins, quant à elle, adopte une approche centrée sur la sincérité d'une préface sans lettre de recommandation.

Rappelons à cet égard les voyageuses d'escorte qui accompagnaient leurs époux en déplacement professionnel ou en mission diplomatique. Nombreuses ont joint leurs obligations familiales au désir de l'exploration, impulsé par le statut social du conjoint. Nous entendons par une voyageuse d'escorte, celle donc, qui n'entreprenait pas le périple à titre individuel, ou professionnel. Elle assistait son époux et participait, par ses témoignages émotifs, à la réception d'une relation de voyage, qui se distinguait des autres, par la contribution féminine rarissime à une époque où les voyages entre continents se faisaient presque exclusivement par la gent masculine. Aussi nous intéresserons-nous à la nature de la préface dédiée à celles qui participèrent activement, à la rédaction du récit de voyageuse par leurs ressentis dans un pays d'accueil, où l'étrangère s'émouvait de toutes les nouveautés culturelles et se montrait souvent plus expressive, moins pragmatique, au vu de sa nature biologique plus perméable que son compagnon. C'est ignorer leur part singulière dans la réalisation du récit viatique que de mésestimer les prolégomènes qui en préparent l'accès.

Dans l'introduction au récit de voyage réalisé par le couple Ladreit de Lacharrière, le préfacier Albert Faroult présente madame Reynolde, l'épouse de l'envoyé de la société de Géographie de Paris et co-auteur de leur relation de *Voyage dans le Maroc occidental*, se dégagent les contours d'une voyageuse d'escorte que le préfacier tente de sortir de l'ombre, quitte à la magnifier comme l'indiquent ces propos :

« Il me sembla qu'il serait extrêmement intéressant d'entendre, après le récit de l'explorateur, les impressions personnelles ressenties dans ces merveilleuses contrées par celle qui, en bonne Française, n'avait songé à reculer ni devant les fatigues, ni devant les dangers, et avait voulu demeurer sa compagne d'aventures, étant sa compagne d'existence. Mais Mme de Lacharrière prétexta sa timidité et m'opposa très courtoisement la fin de non-recevoir avec laquelle elle avait accueilli jusqu'ici les demandes similaires. [...] N'est-il pas vrai, Mesdames ? Et que la femme française qui a voulu être le rayon de soleil dans la tempête, le réconfort et l'appui de l'explorateur, sera accueillie chez nous avec la sympathie qui lui est due. N'est-il pas vrai, Messieurs ? » (Ladreit de la Charrière 1912 : 4).

Pourtant, il semblerait que ces voyageuses ne seraient mieux reçues par le public, que lorsqu'elles prennent en charge elles-mêmes le préambule annonciateur de leurs récits. Aussi nous penchons-nous sur la préface auctoriale de quelques voyageuses du dix-neuvième siècle, Marie Bugéja et Olympe Audouard et Anne Caroline Voisins d'Ambre. Dans les textes préfacés par leurs propres auteures, l'accent est mis davantage sur la réception du récit par le lecteur. Ce dernier peut être anonyme, potentiel, ou apostrophé familièrement :

« Ami lecteur, excuse cette antique formule, elle n'est point présomptueuse puisque tu daignes me lire et que je peux croire à ta sympathie, je n'ai demandé à aucune personnalité illustre de te présenter mon livre, sous forme de préface. Je préfère, la

chose est nouvelle, t'en dire moi-même, en peu de mots, le bien que j'en pense : il est vrai, c'est son plus grand mérite ; peut-être en a-t-il d'autres, tu en jugeras » (Voisins d'Ambre 1884 : 8).

La construction de l'*éthos* de la voyageuse emprunte au discours rhétorique sa manifestation simplifiée et épurée, sans emphase, pour entrer en communion avec son lecteur. Plus directes que leurs homologues masculins, celles que l'on a eu le loisir de découvrir dans cette étude, établissent un contrat moral entre l'écrivaine, en tant que sujet culturel, impliqué sans réserve, et son destinataire, cet « autre », qui ne lui ressemble pas nécessairement, mais avec lequel, elle tisse pourtant des liens basés sur le respect, la bienveillance et la compassion. Certaines comme Marie Bugéja, Olympe Audouard et plus particulièrement Isabelle Eberhardt, poussent les limites de l'acceptation de cette différence jusqu'à l'adhésion inconditionnelle à l'état social et psychologique des habitants de leur pays de séjour. Ceux-ci font l'objet d'un discours élogieux, affranchi des poncifs culturels, comme le montre la préface de Bugéja. L'emploi du pronom « Nos » *sœurs musulmanes*, dans le titre de son récit de voyage et son apostrophe « Aux mères musulmanes », dans la formule d'appel de la troisième préface allographe, réduit l'écart creusé auparavant par les voyageurs face aux indigènes. La sororité qu'elle revendique à l'endroit des Algériennes en est la démonstration. Dans son épître dédicatoire aux musulmanes, l'écrivaine délite toutes les frontières interculturelles et partage son humanité avec ses interlocutrices : « L'Algéroise que je suis, admiratrice de son pays, connaît ses compagnes musulmanes ; elle les a fréquentées, elle a été la confidente de leurs pensées et de leurs sentiments ; elle se fait l'interprète de leurs aspirations » (Bugéja 1921 : 5).

De son côté, la voyageuse française Olympe Audouard de retour dans son pays natal après son périple au Caire, se livra à une pratique d'écriture de soi, rarement usitée chez ses contemporains. Son regard introspectif procède d'une approche comparative dépréciative non des Orientaux, mais plutôt de sa société occidentale, et précisément la France. « Je pense, ami lecteur, que comme moi vous pouvez être curieux de savoir l'effet que notre ville, nos lois, nos usages produisent sur les Orientaux » (Audouard 1867 : 12). Aussi s'en fit-elle ingénieusement le porte-voix dans *L'Orient et ses peuplades*, par le biais d'une seconde instance narrative assurée par un syrien. Leurs réflexions se rejoignent pour critiquer la civilisation occidentale comme le révèle ce constat de l'écrivaine, « Triste ! bien triste ! Notre prétendue civilisation pourrait bien n'être que la quintessence de la barbarie » (Audouard 1867 : 93). Cette diatribe à l'encontre des valeurs occidentales est menée également par l'amoureuse du désert, la suisse Isabelle Eberhardt, dont l'engouement pour *la terre d'islam*⁵, était manifeste. « Ce qui m'écœure ici, c'est l'odieuse conduite des Européens envers les Arabes, ce peuple que j'aime et qui Inch'Allah, sera mon peuple à moi » (Eberhardt 2003 : 74). Ces liens indéfectibles et sans réserve aucune avec les pays d'accueil, confortent la démarcation de ces auteures par rapport à leurs homologues qui faisaient de leurs voyages, un déplacement temporaire soumis à des intérêts politiques ou personnels.

⁵ Expression fréquemment usitée par Eberhardt dans ses *Écrits intimes* pour désigner l'Algérie.

Parmi les récits de voyage qui chantent les merveilles de l'orient, ceux de l'épistolière Mary Wortley Montagu figurent parmi les plus empreints d'émerveillement, de son siècle. Née en 1689, l'écrivaine et épistolière britannique rendit compte dans ses lettres rédigées lors de ses pérégrinations vers la Turquie, de descriptions pointilleuses et radicalement en rupture avec les schémas redondants de ses devanciers. Lors de son séjour à Constantinople, aux côtés de son époux chargé en de missions diplomatiques, elle prit soin de côtoyer les stambouliotes, de manière à pouvoir observer de près une civilisation, qu'elle admira au plus haut point. Il ne s'agissait pas pour elle d'assouvir une curiosité quelconque, mais plutôt d'étudier, de comparer, le monde d'où elle provenait, avec celui, étranger qui l'accueillait. Aussi livra-t-elle aux lecteurs, des réflexions personnelles d'un procès qu'elle dressera contre les aprioris diffusés à tort, selon elle, par la plume des anciens explorateurs, sur un Orient qu'elle a pu découvrir et aimer. Au-delà d'être une voyageuse d'escorte, elle a su allier à la responsabilité conjugale de seconder son mari ambassadeur, la sagacité de pointer du doigt des contrevérités tant relayées par ses prédécesseurs masculins. Quiconque s'attarderait sur ses *Lettres choisies*, rédigées pendant son compagnonnage, serait interpellé par ce regard féminin porté par la femme voyageuse, si différent, moins condescendant et hégémonique que celui de son homologue masculin. Nombreuses comme le dévoileront les récits féminins durant les siècles suivants à conforter, à nos yeux, l'hypothèse de la prééminence du récit du voyage genré. Il n'est inféodé à aucune lecture ou rumeur préalable. Bien que l'expression féminine eût souvent une faible résonnance vers la fin du XVII^e siècle, l'on y retrouve une singulière force d'écriture, notamment dans les récits viatiques de Lady Mary Montagu. Sans doute, y était-il question du privilège dû à sa situation sociale, très proche de l'aristocratie. Cependant, il fallût avoir en plus du caractère trempé et intègre, une plume des moins pompeuses sur les réalités observées. Ce à quoi s'attela la voyageuse anglaise, créant ainsi l'un des mouvements pionniers de l'islamophilie chez les voyageurs en Turquie. Comme principal leitmotiv de presque toutes ses lettres, détonne en force l'écart qu'elle tient à souligner, entre ses révélations puisées à la source, et donc authentifiées, et celles que ses prédécesseurs masculins ont nourri de leurs propres fantasmes sur les lieux décrits. Ce qu'elle ressasse inlassablement à ses destinataires familiers dans l'extrait suivant :

« C'est pour moi un plaisir tout particulier de lire ici les ouvrages qui traitent du Levant ; ils sont généralement remplis de faussetés et d'absurdités : cela m'amuse infiniment. Ils ne manquent pas de vous raconter des aventures de femmes qu'ils n'ont jamais vues ; ils vous peignent le caractère de certains hommes qui ne les ont jamais admis en leur compagnie ; ils vous donnent des descriptions multipliées de mosquées dans l'intérieur desquelles ils n'auraient pas seulement osé jeter un coup d'œil »⁶ (Lady Montagu 2012 : 164).

⁶ Lady Mary Wortley Montagu, *Je ne mens pas autant que les autres voyageurs, Lettres choisies, 1716-1718*, traduit de l'anglais par Pierre Hubert Anson ; édition présentée par Françoise Lapeyre, établie et annotée par Mario Pasa, Paris : Payot & Rivages, 2012.

Nul autre voyageur parmi ses devanciers, et même ceux qui se sont invités, un siècle plus tard, parmi les explorateurs français ou belges en Afrique du nord, n'ont eu des égards similaires pour la civilisation orientale. En 1907, le comte Henry de Castries continuait à marcher sur les pas de ses prédécesseurs, imbus de leur supériorité vis-à-vis des peuples maghrébins rencontrés. L'officier aux affaires indigènes et aux missions géographiques annonçait des impressions dénuées de modestie, dans sa monographie sur l'islam. « J'étais pour ces cavaliers un véritable sultan et ils rivalisaient à mon égard de ces prévenances serviles dont l'Orient a le secret »⁷ (Castries 1907 : 2).

3. Des artifices de la préface viatique

Tout concourt dans la préface de Pierre Loti, *Au Maroc*, pour introduire une nouvelle forme de manipulation psychologique du lecteur. Une certaine mise en garde ou mise à l'écart des lecteurs dès le début de son avant-propos, appelle la vigilance et suscite à la fois la curiosité d'une manière imperceptible pour un lecteur *docile*, pour reprendre l'expression de Genette. N'est-il pas ingénieux de s'introduire auprès du public en mettant en avant son inexpérience en la matière comme le formule son incipit ? « [...] je prie qu'on me pardonne, parce que c'est la première fois. Aussi bien voudrais-je mettre tout de suite en garde contre mon livre un très grand nombre de personnes pour lesquelles il n'a pas été écrit » (Loti : 2). Autant dire que la suite du récit serait moins accommodée par ses prouesses littéraires avérées si l'on permet à la naïveté de se leurrer par ce prologue. En effet, ses habiletés rhétoriques connues du large public à décrire avec finesse tous les lieux visités, et les émotions ressenties, attestent de sa grande capacité à introduire son texte viatique, par un à-propos de la même qualité. Poursuivant le tissage de son éthos auprès des destinataires, Loti s'absout du rôle du politique, se justifie pour clamer son impartialité, son désintérêt, parce qu'il a des attentes également. La peur du jugement est ce qui motive, à notre sens, de tels propos :

« Qu'on ne s'attende pas à y trouver des considérations sur la politique du Maroc, son avenir, et sur les moyens qu'il y aurait de l'entraîner dans le mouvement moderne : d'abord, cela ne m'intéresse ni ne me regarde, - et puis, surtout, le peu que j'en pense est directement au rebours du sens commun. Les détails intimes que des circonstances particulières m'ont révélés, sur le gouvernement, les harems et la cour, je me suis bien gardé de les donner » (*Ibid.*, 3).

Invitation indirecte à la lecture présentée comme interdite pour certains ; l'argument lotien selon lequel son récit n'est pas destiné à un certain public, trouve son fondement dans les représentations mentales du lecteur sur la notion de l'interdit. L'on sait l'attrance et la curiosité que suscite tout objet inaccessible et prohibé sur l'inconscient du lecteur. Un appel à la transgression qui rappelle vaguement le péché originel. Quel est donc ce plaisir qu'on lui interdit ? Ce procédé savamment conçu par Loti, joue sur la prédisposition du lecteur à transgresser ce qui en apparence, lui

⁷ Henry de Castries, *L'islam : impressions et études*, Paris : Éditions Armand Colin, 1907.

est interdit. La préface présente le récit comme un défi que seuls les plus dignes parmi les lecteurs, auraient le mérite de relever. Certains proscrits ou excommuniés par l'auteur dès le début du récit devront donc faire amende honorable et expier leur incompréhension du récit. Par conséquent, il lira le récit pour se réapproprier un droit confisqué par l'auteur. C'est, à notre sens, le but masqué derrière ce genre de préface où la mise en garde est moins dissuasive. Sous l'effet de la persuasion, le lecteur est invité à agir, pour échapper au statut immature et rédhitoire que lui attribue la préface exclusive de Loti. Il devra donc mériter le titre de lecteur, et rejoindre la minorité à laquelle prétend s'adresser le récit lotien, en vérité, accessible à tous, mais tous les stratagèmes pour l'incitation à la lecture méritoire deviennent efficaces dès lors que s'instaure cette rivalité entre lecteur méritant et récit mérité.

Dans certains récits de voyages fictifs, l'allusion à la préface se fait dans l'incipit et rompt avec les traditions sciemment reprises dans l'introduction au récit viatique. C'est en rupture avec ce code, que les *Lettres persanes* annoncent aux lecteurs l'inféodation de Montesquieu à l'élaboration d'un discours préfaciel en exergue de son œuvre. L'auteur se complait dans le déni et le verbalise par un refus explicite de toute forme de préambule précédant sa mise en récit des aventures de ses deux voyageurs. Or, cette négation n'est pas convaincante pour un lecteur avéré qui peut déceler le jeu de l'effacement auquel s'apprête l'écrivain, s'il prend en considération que toute tentative discursive menée par un écrivain, pour se dédouaner d'un quelconque recours aux artifices de la préface, n'est qu'une confirmation de son désir d'être bien reçu par le lectorat. C'est dans ce sens que l'on peut comprendre que Montesquieu, qui affirme au début de son œuvre : « Je ne fais point ici d'épître dédicatoire, et je ne demande point de protection pour ce livre : on le lira s'il est bon ; et s'il est mauvais, je ne me soucie pas qu'on le lise » (Montesquieu 1721 : 1), qu'il est aussi attentif à la réception de son ouvrage que la majorité des écrivains cités. Par une espèce de vanité littéraire, le préfacier se barricade dans une posture défensive.

En ne désignant aucun dédicataire, il entend englober tous les lecteurs potentiels dans un espace où ce jeu d'invitation indirecte n'est plus à confirmer ; cela est largement évocateur de la fameuse toile de Magritte *Ceci n'est pas une pipe*, bien que sa présence en soit visible et évidente pour les observateurs du fameux tableau. La négation mobilise en réalité les facultés interprétatives du lecteur, invité à la réflexion sur l'objet textuel indéfini et innommé, qu'il a la liberté imaginative de classer en fonction de son monde de représentations ou d'attentes.

Dans la même perspective se présentent d'autres préfaces propres au récit viatique réel, imposant leur loi de lecture sur un ton parfois autoritaire. C'est ainsi que dans le péri-texte de son *Voyage en Orient* auquel Alphonse de Lamartine choisit le titre d'*Avertissement*, dans sa première édition. À vocation supplicative, ce type de préface signe un acte d'allégeance au roi, qui peut se substituer parfois à une plaidoirie de réhabilitation de l'éthos du narrateur auprès du public. Les diplomates et les ambassadeurs chargés d'une mission au Maroc au XVII^e siècle inauguraient leur mise en récit, par des épîtres dédicatoires qui s'adressaient souvent à deux ou à trois destinataires. Dans les deux préfaces de François Pidou de Saint-Olon,

adressées successivement au roi et au lecteur, l'écrivain exploite une pléthore de ressources discursives et empathiques, en vue d'instaurer soit une relation de sujet/roi, ou de se plier au devoir civique qui lie l'écrivain à ses compatriotes (serviteur/people). Toujours est-il que le préfacier passe d'un rôle à l'autre en veillant à la construction d'un éthos « pluriel ».

L'image qu'il cherche à donner de lui-même, de ses valeurs, de sa bonne foi, de ses attentes s'échafaude au gré de moyens rhétoriques centrés sur lui. Dans ce sens, le diplomate chargé de libérer les captifs chrétiens, destine d'abord son discours préfaciel au roi, où il se réfère à son statut social de sujet de Louis XIV, à qui incombait le devoir de s'incliner aux hautes instructions, avec humilité à laquelle il joint en parallèle une certaine servilité. « [...] SIRE, l'obéissance et l'attention que je dois à l'exécution des ordres de Vôte Majesté, et à ce qu'elle m'en a fait prescrire dans mes instructions, m'ayant engagé pendant mon séjour dans les Etats de l'empereur » (Pidou 1695 : 3). Quant à ses lecteurs, la seconde épître est formulée avec le souci de n'être point jugé sur la qualité du style. L'apostrophe le prend à témoin et le supplie de lire le récit avec bienveillance et sans jugement. Par le biais de l'expression de politesse, « s'il vous plaît », insérée dans sa préface, Pidou de Saint-Olon s'adjuge les faveurs et la complaisance du lecteur. Certes, il s'agit de la manière la plus pratique et la plus pragmatique, nous semble-t-il, d'être dans les bonnes grâces du lectorat auquel l'on expose ses récits en tenant compte de sa capacité à nous juger.

« Au Lecteur [...] je ne suis pas doué des talents nécessaires pour m'ériger en auteur. Ainsi ne vous attendez pas d'y trouver ni l'arrangement, ni les ornements, ni l'éloquence de ceux de cette profession et lisez-le s'il vous plaît, avec toute la prévention d'indulgence que vous ne sauriez équitablement refuser à la prière » (Pidou 1695 : 4).

Le voyageur met en œuvre une stratégie de séduction où les principaux acteurs sont l'éthos et le pathos.

Après son retour de sa *Mission belge au Maroc*, il s'adresse au lecteur par une forme discursive où l'artifice de l'écriture l'emporte sur sa bonne foi. Son prologue⁸ adressé au lecteur apostrophé sans ambages, nous livre un aveu insolite qui bat en brèche les normes préfacielles. Ce faisant, il défend son droit à l'absence de rhétorique, ce qui ne l'exempte pas, à nos yeux d'en faire usage de manière indirecte. En outre, il semblerait à tout lecteur naïf, y déceler les marques d'un pacte moral de l'authenticité d'un récit narré avec justesse, sans le recours aux artifices censés embellir le texte littéraire. Or, cet aveu, ne va-t-il pas à l'encontre du souhait émis par l'écrivain ? L'omission déclarée par Picard le confond partiellement, dans le sens où toute allusion de l'auteur sur la sincérité de son récit, est en quelque sorte une manifestation de son éthos. Nonobstant le déni qu'oppose l'auteur à la rhétorique, nul doute qu'il lui donne matière à exister dans la totalité de la préface, bien que concise mais largement éloquente sur ses intentions. Nous l'appellerons,

⁸ Nous estimons que le terme « prologue » résume les intentions de la préface, à caractère théâtral.

pour notre part, l'art de l'antirhétorique : un jeu de séduction qui s'étoffe des artifices d'une supposée candeur littéraire.

Il est patent que cette recherche de l'authenticité, témoigne en réalité du désir de crédibilité de l'auteur, attaché à la réception de son récit. Même si les figures de rhétorique ne sont pas visibles dans sa courte introduction, il y est question pourtant de l'un des fondements majeurs de la rhétorique dans son sens global : l'art de substituer les contrevérités par les artifices du style. C'est qu'à notre sens, le but ultime d'un écrivain est de garantir au lecteur le partage, dans le cadre viatique, d'une expérience bien réelle, à l'opposé des récits fictifs nourris beaucoup plus de son imagination que de son vécu. Il lui importe donc de livrer ses témoignages de la manière la plus véridique qui soit, et de s'assurer en outre, que le doute ne s'immisce pas dans l'esprit du récepteur. C'est donc l'éthos et le pathos qui se combinent pour parfaire ce projet, ces deux composantes essentielles de la rhétorique se retrouvent en force dans la préface de Picard, qui a nié cette évidence en verbalisant son intention de s'en écarter. Il use cependant d'un argument pour convaincre ses lecteurs, et ne peut, par conséquent, échapper à une démarche rhétorique bien manifeste, il s'agissait bien pour lui, d'honorer l'engagement de l'honnêteté littéraire dans son récit, et de le démontrer, ce qui ne pouvait être possible qu'à travers cette introduction où il revendique curieusement « l'antirhétoricité » de son récit, tout en adhérant implicitement, il nous semble, à l'inévitable force illocutoire de la rhétorique. Peut-on écrire un voyage sans que nos mots ne traduisent une manière d'être, de voir, de dire les choses vues et vécues ? C'est là que réside le paradoxe du discours préfaciel. Même si l'écrivain nie toute volonté d'inscrire son récit viatique dans le moule littéraire assujetti à la subtilité rhétorique, son style sobre ou recherché, ainsi que le choix du lexique sont des indices révélateurs sur son désir inavoué d'être dans les bonnes grâces du lectorat. Il lui faut donc ajouter à la simplicité du style invoqué, l'appel à la condescendance d'un lecteur jugé exigeant et l'attestation de bonne foi, prouvant qu'il n'a pas d'ambition de notoriété littéraire. Aussi nous glisse-t-il sournoisement : « J'ai travaillé pour moi et je ne livre mon livre qu'à quelques amis et quelques curieux. Qu'il soit pour les uns un souvenir à conserver. Pour les autres un phénomène à étudier » (Picard 1889 : 2).

Cette négation de la rhétorique chez Picard rejoint du point de vue de la forme, la fameuse déclaration de René Magritte sur sa toile, « *Ceci n'est pas une pipe* », que l'on retrouve également dans l'aveu de Lamartine, semblable à un objet textuel à qui l'auteur refuse toute catégorisation. Dans un déni absolu de conformisme, il livre son témoignage en le protégeant de toute sorte de réception conditionnée. « Ceci n'est ni un livre ni un voyage ; je n'ai jamais pensé à écrire l'un ou l'autre » (Lamartine 1913 : 3). La litote sous-entend une vérité que l'auteur cherche à masquer de peur d'être jugé pour ses prestances d'écrivain, ou évalué sur ses qualités de voyageur témoin. Cette évidence niée s'incarne par la production textuelle bien réelle, scripturale et relatant un récit viatique, avec ou sans fioritures. Mais, pour atténuer la critique, ou l'amadouer, le voyageur est prêt à abjurer sa plume et son statut de script du voyage, lui-même renié, parce qu'il s'agit pour lui de livrer des impressions brutes, d'un lieu visité, sans avoir la prétention de faire part d'un périple inédit ou particulier. La seule particularité que sa

préface entend souligner, c'est la modestie avec laquelle il partage son récit. Nous rejoignons à ce sujet Antoine Philippe, dans sa conception théorisée de cet exorde à valeur antithétique :

« Le double refus sur lequel une telle poétique se fonde (refus du savoir et de la littérature) a pour conséquence une sorte de désinvolture à l'égard de la composition du texte : il forme un ensemble non complet, non hiérarchisé, et caractérisé par l'absence de motivation des éléments qui y figurent » (Antoine 2006 : 45).

La question que se poserait cependant tout lecteur averti, « si ceci n'est pas un livre, que serait-ce donc ? Un assemblage de phrases contenues dans un texte prolongé au gré du hasard, et à la fantaisie du script ? Que nenni ! Dirons-nous en y opposant l'argument primaire postulant que tout texte manuscrit ou imprimé, en papier, présentant les caractéristiques matérielles d'un produit littéraire, est nommé livre, une fois édité. L'orateur a beau user des artifices de la rhétorique pour nous convaincre, l'on ne pourrait ignorer sa recherche de crédibilité, d'originalité, ou encore son besoin d'échapper à toute forme de critique, bonne ou mauvaise. La construction du paradoxe rhétorique dans l'énoncé qui nie l'hypothèse du livre, tend plus à minimiser les attentes du lectorat. En somme, cette dénégation semblerait absoudre le voyageur de toute contrainte littéraire, en rendant compte de son expérience viatique d'une manière non littérisée. Picard, lui, introduit sa relation à l'image d'un voyageur dénué de toute présomption rhétorique, disposé à livrer son texte sans fioritures comme le montre l'extrait :

« Lecteur, durant mon voyage, les idées ont coulé comme elles sont venues. Les mots ont été acceptés comme ils ont surgi. Et je n'y ai rien changé. Elle est à prendre vaille que vaille. Avec ses erreurs et ses vérités, avec ses laideurs et ses beautés possibles. J'y ai oublié ces facteurs amoindrissants : La Rhétorique, le public, la critique. J'ai travaillé pour moi et je ne livre mon livre qu'à quelques amis et quelques curieux. Qu'il soit pour les uns un souvenir à conserver. Pour les autres un phénomène à étudier. Il fut pour moi une joie, un soulagement, un réconfort » (Picard 1889 : 2).

Conclusion

Il appert à la lumière des romans viatiques en perpétuelle évolution, que l'apport préfaciel à la littérature de voyage ne cesse de se dévoiler et de susciter l'intérêt des critiques. Or, la question qui mérite des recherches pointilleuses du roman viatique contemporain interpelle les prolégomènes comme pièce maîtresse de l'œuvre viatique. Est-ce une forme de dictature littéraire que de contraindre les lecteurs à se laisser imprégner par les ressentis de l'auteur sur son propre texte éthoisé⁹ à souhait, ou encensé par un invité de marque ? Force pour nous est d'admettre qu'entre, d'un côté le leurre littéraire de la vraisemblance, maniée

⁹ Nous nous hasardons à créer ce néologisme pour décrire l'état d'un texte à travers lequel, l'auteur force l'adhésion et la sympathie des récepteurs, en dressant un tableau glorifiant ou pathétique de son éthos et de son image.

savamment par le génie créatif de certains auteurs, et de l'autre, le pacte d'engagement auquel se livre le préfacier, il est peu aisé de faire la lumière sur la posture réelle à laquelle prétend réellement le texte d'escorte ou l'escorteur.

En dépit des recherches engagées dans ce domaine, l'étude de la préface dans les corpus des voyageurs est loin d'avoir livré tous ses secrets. Si l'on tient compte des caractéristiques spécifiques des récits de voyage féminins, parcourus lors de notre recherche, l'on verrait avec quelle différence celles-ci font état d'une construction du « moi », moins empêtré dans les préjugés, et plus respectueux de l'altérité, comme condition sine qua non d'une présence à soi, et à l'autre, nonobstant toute forme de différence. Nous estimons que la sensibilité féminine préside à la construction d'un « moi », plus empathique par sa nature et pourrait augurer de l'existence d'un genre viatique particulier, différent et libérateur où « *l'Oriental* » figé dans les récits de voyage, recouvre ses lettres d'affranchissement. Sans doute faudrait déterrer d'autres relations de voyage pour évaluer les multiples manifestations de l'éthos, en lien avec le genre du voyageur. Cependant, nous estimons que les supputations avancées en mode conditionnel, ne tendent ni à étiqueter ni à ranger les récits de voyages en fonction du genre de l'auteur. Ce ne sont que quelques remarques non exhaustives que d'autres lectures peuvent approfondir, en s'attardant sur un choix de corpus plus large.

Bibliographie

- Amossy, Ruth (2008), « Dimension rationnelle et dimension affective de l'éthos », in *Posture d'auteurs: du Moyen Âge à la modernité*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2424> (dernière consultation le 05/11/2021).
- Antoine, Philippe (2006), « Ceci n'est pas un livre : Le récit de voyage et le refus de la littérature », in *Sociétés & Représentations*, 21, 45-58, <https://doi.org/10.3917/sr.021.0045> (dernière consultation le 10/11/2021).
- Audouard, Olympe (1867), *L'Orient et ses peuplades*, Paris : Éditeur E. Dentu.
- Badia y Leblich, Domingo (Ali Bey El Abbassi) (1856), *Voyages d'Ali Bey en Afrique et en Asie pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807*, Paris : Imp. F. Didot l'Aîné, 1814, T. 1.
- Bonafous, Norbert, (2006), *La rhétorique d'Aristote* : traduite en français, avec le texte en regard, et suivie de notes philologiques et littéraires, livre 1, chap. III, Paris, Éditeur : A. Durand, 1856, consultable sur : Gallica.fr, Date de mise en ligne : 24/10/2012 (dernière consultation le 07/11/2021).
- Brives, Abel (1909), *Voyages au Maroc (1901-1907)*, Alger : Éditeur Adolphe Jourdan.
- Bugeja, Marie (1921), « Nos sœurs musulmanes, leurs âmes dans l'ombre aspirent », in *La revue des études littéraires*, Paris, consulté sur Gallica.fr le 12/09/2021.
- Carnandet, Jean (1863), *L'Abbé Léon Godard : chanoine honoraire d'Alger, professeur au Grand séminaire de Langres : portrait et biographie*, Paris : Éditeur Victor Palmé.

- Castries, Henry de la croix. Henry (1907), *L'Islam : impressions et études*, [4^e Éd.], Paris : Éditeur A. Colin, consulté sur Gallica.Bnf.fr le 23/10/2021. Date de mise en ligne : 03/03/2010.
- Charmes, Gabriel (1887), *Une ambassade au Maroc*, Paris : Calmann Lévy.
- Colliez, André (1930), *Notre protectorat marocain : La première étape 1912-1930*, préface de MM. Jérôme et Jean Tharaud, Paris : Editeur libr. Marcel Rivière, consultable sur : Gallica.Bnf.fr.
- Dan, Pierre (1637), *Histoire de Barbarie et de ses corsaires, des royaumes, et des villes d'Alger, de Tunis, de Salé, & de Tripoli*, Paris : Éditeur Pierre Rocolet, consulté sur Gallica.fr le 06/09 /2021).
- De Secondat Montesquieu, Charles-Louis, ([1721] 2005), *Lettres persanes: 1721*, Hatier.
- Eberhardt, Isabelle (2003), *Écrits intimes : lettres aux trois hommes les plus aimés*, Paris : Éditions Payot & Rivages.
- Frejus, Roland (1670), *Relation d'un voyage fait dans la Mauritanie, en Affrique, par ordre de sa majesté, en l'année 1666*, Paris : Éditeur G. Clousier. Date de mise en ligne sur Gallica.Bnf.fr : 15/10/2007 (dernière consultation le 02/10 /2021).
- Genette, Gérard [1987] (2014), *Seuils*, Paris : Éditions du Seuil.
- Godard, Léon (1859), *Le Maroc : notes d'un voyageur : 1858-1859*, Alger : éditions Alger.
- Hbabou, A., Benjelloun M. (2020), « L'avant-texte des récits de voyage au Maroc au XIX^e siècle », in *Aleph* [En ligne], 7 (1), mis en ligne le 06 juillet 2020. URL : [https://aleph-alger2.edinu\[1987\] \(2014\)m.org/2414](https://aleph-alger2.edinu[1987] (2014)m.org/2414) (dernière consultation le 20/09/2021).
- Lahjomri Abdeljlil (1973), *L'image du Maroc dans la littérature française, (de Loti à Montherlant)*, Alger, Thèse de doctorat, S.N.E.D.
- Leiner, Wolfgang (1990), « Préface à la journée des préfaces », in *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°42: 111-119. consultable sur : www.persee.fr/doc/caief_05715865_1990_num_42_1_1732.
- Loti, Pierre (1890), *Au Maroc*, Paris : Calmann Lévy.
- Maingueneau, Dominique (2014), « Le recours à l'*ethos* dans l'analyse du discours littéraire », in *Posture d'auteurs: du Moyen Âge à la modernité*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2424> (dernière consultation le 06/09/2021).
- Picard, Edmond (1889) *El Moghreb al Aksa, Une mission belge au Maroc*, Bruxelles, Éditeur F. Larcier, Date de mise en ligne sur le lien : Gallica.Bnf.fr, le 14/12/2016 (dernière consultation le 15/09/2021).
- Pidou de Saint-Olon, François 1695), *Relation de l'empire de Maroc, où l'on voit la situation du pays, les mœurs, coutumes, gouvernement, religion et politique des habitants*, Paris : Éditeur Chez La veuve Mabre Cramoisy, Consulté sur : Gallica.Bnf.fr.
- Rodier Yann, « Le miroir aux affects haineux : faire voir le barbaresque et le captif chrétien dans la France du premier XVII^e siècle (des années 1610 aux années 1650) », in *La guerre de course en récits (XVI^e- XVIII^e). Terrains, corpus, séries*, dossier en ligne du Projet CORSO, novembre 2010 Consulté sur :

<http://www.oroc-crlc.paris-sorbonne.fr/index.php/visiteur/Projet-CORSO/Ressources/La-guerre-decourse-en-recits> le 21/10/2021.

Rinn, Michael (dir.) (2008), *Émotions et discours : L'usage des passions dans la langue*, Nouvelle édition [en ligne], Rennes : Presses universitaires de Rennes. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/30405>>, ISBN : 9782753546752 DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.30405> (dernière consultation le 08 janvier 2022).

Segonzac, de, Mis ([1910] 2006), *Au cœur de l'Atlas, mission au Maroc, 1904-1905*, Éditeur Émile La Rose.

Voisins d'Ambre, Anne Caroline (1884), *Excursions d'une Française dans la Régence de Tunis*, Paris : Éditeur Maurice Dreyfous.